

Monsieur le Préfet de Maine et Loire
Direction de l'inter ministérialité et du développement
durable
Bureau des ICPE et de la protection du patrimoine
Place Michel Debré
49934 ANGERS CEDEX 9

Nos réf. : 0374/ED/2011

Nantes, le 7 juillet 2011

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de la S.A.S. Valma en vue de procéder à la régularisation de la situation administrative de cet établissement de traitement et de reconditionnement de sous produits agro-alimentaires non conformes et destinés à être réemployés pour l'alimentation animale. Cette entreprise est située dans la zone industrielle « La Ramée » à Candé.

Le projet a été examiné par le bureau de la CLE le 5 juillet dernier, il n'a émis aucune remarque à son endroit.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Christian COUTURIER
Présidente du SAGE Estuaire de la Loire

